

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°1 DU 09 SEPTEMBRE 2016

SAISON 2016/2017

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Patricia MAZZOLA

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire
Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE

Assistent :

Madame Florence AVABY (pour le dossier Outre-Mer)
Monsieur Alain de FABRY, Secrétaire Général de la FFVB

Excusés :

Mesdames : Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU
Messieurs : Frédéric DUBOIS, Didier CHENOUN, Richard GOUX, Alain GRIGUER, Francis DRUENNE

La séance est ouverte à 18h30.

La Présidente remercie pour leur présence les membres du Conseil de Surveillance ainsi que Monsieur Alain de FABRY.

Elle précise que madame Florence AVABY, Administratrice, chargée de l'Outre-Mer, viendra présenter l'étude qu'elle a réalisé.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 21 Mai 2016
- Examen des procès-verbaux du Conseil d'Administration
 - Désignations de nouveaux administrateurs de la FFVB
 - Examen des procès-verbaux des commissions centrales
 - Informations des membres du CS sur leurs activités fédérales
 - Informations de la Présidente
 - Informations du représentant du Conseil d'Administration
 - Questions diverses

APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 21 MAI 2016

Après quelques corrections le PV est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DU REPRESENTANT DE L'EXECUTIF

Point sur les opérations de fusions des Ligues Régionales.

Alain de FABRY informe le Conseil de Surveillance sur les opérations en cours :

- Modifications statutaires des Comités départementaux
- Modifications statutaires des Ligues Régionales
- Fusions liées à la réforme électorale
- Planning

Les opérations doivent toutes être bouclées pour le 31 Décembre mais à ce jour les opérations de fusion ne sont pas encore réalisées.

La plus avancée (Haute-Normandie et Basse-Normandie) n'a pu aboutir suite à différents problèmes de forme.

D'autres sont en bonne voie, par contre il subsiste des difficultés dans certains cas, difficultés qui devront être levées dans les prochaines semaines (souvent des problèmes liés à la trésorerie).

Un point détaillé ligue par ligue est présenté au CS.

Point sur la situation de la direction technique nationale

Des difficultés, entre la DTN et l'exécutif sont évoquées, notamment sur des divergences entre les missions fédérales et celles souhaitées par la DTN.

Décisions d'Assemblée générale

Le CS avait fait parvenir une note au Secrétariat Général évoquant quelques différences entre les décisions prises en Assemblée Générale Fédérale et les règlements tels qu'ils ont été publiés.

Certains points sont abordés en séance, pour les autres ils seront examinés par le Secrétaire Général.

Examens de procès-verbaux

Conseil d'administration :

PV du 9 Juillet 2016. Ce PV n'a pas été diffusé. Aline GEMISE-FAREAU informe le CS des principaux points qui y ont été abordés.

AUTRES PV :

L'examen des différents PV n'appelle aucune remarque de la part du Conseil de Surveillance.

DESIGNATIONS DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux démissions de 4 membres du Conseil d'Administration (Monsieur TORRECILLAS, Monsieur CHANDON, Madame LACHAISE, Madame CORTEGGIANI-CHENIER), et conformément à l'article 17 des Statuts, il appartient au Conseil de Surveillance « de faire appel au candidat ou à la candidate suivant(e) dans le respect des règles de parité : dans l'ordre de présentation sur la liste à laquelle appartenait l'élu qui ne peut plus occuper la fonction ».

Conformément à la liste communiquée par la CSOEAG, sont ainsi appelés à siéger au Conseil d'Administration de la FFVB :

- Sur le collège Féminin :

Madame Evelyne BOILLOT

Le second poste ne pouvant être pourvu, faute de candidate sur la liste, le Conseil de Surveillance demande au Secrétaire Général de lancer un appel à candidature.

- Sur le collège Masculin :

Monsieur Alain CLEVENOT

Monsieur Laurent CHAMBERTIN

Le Conseil de Surveillance demande au Secrétariat Général de bien vouloir signifier aux personnes concernées (mail, téléphone, LRAR), dès le lundi 12 Septembre, leurs désignations comme Administrateurs en les informant que le prochain Conseil d'Administration se tiendra à Bordeaux le Samedi 17 Septembre et en leur demandant de faire part de leur acceptation quant à cette désignation avant le vendredi 16 Septembre à 15 heures.

En cas de refus de l'un des candidats administrateurs désignés par le Conseil de Surveillance ou en l'absence de réponse dans le délai, il sera fait appel au(x) candidat(s) suivant(s), dans l'ordre de présentation de la liste, et toujours selon les modalités d'information évoquées ci-dessus :

- Monsieur Thierry GLOWACZ
- Monsieur Alain FABIANI
- Monsieur Denis BOUVEAU
- Monsieur Christophe KINNA

Les nouvelles personnes éventuellement sollicitées doivent pouvoir disposer d'un délai de 96 heures pour se prononcer sur leur acceptation.

A défaut d'acceptation d'au moins deux candidats le Secrétariat Général devra lancer un appel à candidature.

Il est rappelé à toutes les personnes concernées qu'elles doivent être en règle avec les dispositions statutaires et réglementaires de la FFVB, notamment en ce qui concerne la position de licencié(e), ces points devant être vérifiés par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales.

MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURE

Celui-ci doit avoir lieu au plus tard le lundi 26 Septembre et sera organisé par la CSOEAG et des Assemblées Générales en liaison avec le Secrétariat Général.

Les candidatures doivent parvenir à la Fédération pour le vendredi 17 Octobre minuit par tout moyen permettant de vérifier leur réception.

La CSOEAG disposera de 15 jours pour examiner la recevabilité des candidatures et transmettra celles-ci au Conseil de Surveillance qui se réunira dans la semaine du 7 au 12 Novembre, pour procéder, conformément aux Statuts, à l'élection des nouveaux administrateurs.

INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES SUIVIS

Présentation du rapport sur les licences de l'Outre-Mer

Florence AVABY, Administratrice, présente au Conseil de Surveillance ce rapport qui a été remis au Conseil d'Administration.

Des échanges et des discussions ont suivi cette présentation.

La Présidente remercie Florence AVABY.

La séance est levée à 00h00.

La Présidente du CS
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de séance
Philippe VENDRAMINI